

Yverdon-les-Bains, le 16 mai 2007

**Rapport de commission au Conseil communal
d'Yverdon-les-Bains sur le préavis no 10 du 20 avril 2007
concernant une demande de crédit d'investissement de
fr. 400'000.- pour la restructuration de la télécommande
centralisée du réseau électrique du Service des énergies**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
La commission a siégé dans une salle de conférence du Service des Energies le 16 mai 2007. Elle était composée de Madame Joëlle Monnin et de Messieurs Jean-Louis Vial, Jean-Louis Klaus, Jean-Marc Cousin, Nunzio Indulsi, Jean-Marc Pernet, Olivier Maibach, Christian Pauli et Jean-David Chapuis, désigné rapporteur.

Egalement présent, Messieurs Cédric Pillonel, Municipal et Olivier Schmid, chef a.i SEY, ils nous ont donné les compléments d'information nécessaire à la bonne compréhension de ce préavis.

Le but de la télécommande est de pouvoir commander à distance et de manière automatique certaines actions dans le réseau.
Les principales actions de la télécommande sont l'enclenchement et le déclenchement de l'éclairage public, des boilers d'eau. Il permet également de régler les différents tarifs (jour-nuit) chez les personnes qui ont un chauffage électrique. En travaillant de la sorte, il est possible de réduire les pointes et de remplir les creux des courbes de charges.
Il faut savoir que les SEY payent la consommation de l'électricité d'après la pointe de charge du mois, il suffit que un jour il y ait une grosse consommation pendant quelques secondes et cela fait énormément grossir la facture.
Un générateur est parfois utilisé pour couper les pointes. Il pourrait être également commandé depuis la centrale.

D'une durée de vie de 10 ans l'ancienne télécommande date de 1976! Il n'y a plus de pièces de rechange; lors du dernier dépannage, les pièces nécessaires ont été trouvées dans les anciens stocks des SI de Lausanne.

Le système de remplacement proposé est à double commande, il permet la redondance et une meilleure sécurité d'approvisionnement. Cette sécurité est un élément prépondérant lors d'implantation de nouvelles sociétés industrielles. Ce matériel est compatible avec les éléments déjà installés.

Coût:

La télécommande centralisée coûte CHF 150'000.- Il est prévu CHF 200'000.- pour l'installation d'un circuit d'injection parallèle lors de la montée à 20kV du poste de Pierre de Savoie.

L'investissement est inclus dans la valeur du réseau pour le calcul du droit de timbre.

Vœux:

La commission souhaite que le délégué aux énergies étudie la possibilité de commander la coupure, entre 11h et midi, des appareils électriques des buanderies dans les nouvelles constructions de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

En conclusion:

Etant donné la vétusté et l'impossibilité de faire des réparations sur la télécommande actuelle, la commission, après délibération, et à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter les articles 1 et 2 tels que présentés par la Municipalité.

Jean-David Chapuis